

ALGER 16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

Edition N°1462 du Jeudi 26 Février 2026 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

ACTUALITE
SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITE

alger16 le quotidien

SCAN ME



RÉUNION DU GOUVERNEMENT



RÉFORMES ÉDUCATIVES, HADJ 2026
ET GRANDS PROJETS AU MENU

P. 16

ALGER 16
RAMADAN
Has biann

IFTAR
18H39
IMSAK
05H57

Horaires de l'iftar
et l'imsak à Alger
et ses environs

Ramadanizate en page 11

ENTRETIEN DU JOUR

CULTURE

LYNA CLASSY GIRL,
ACTRICE ET CRÉATRICE
DE CONTENU, À **ALGER 16** :

«JE VISE LE CINÉMA
EN PRIORITÉ,
MAIS LA TÉLÉVISION
**M'INTÉRESSE
ÉGALEMENT**»

RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM



P. 9

LE RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS TRANCHE :

«LE MOIS SACRÉ SE FONDE
SUR LA LUNE, PAS SUR
LES INSTITUTIONS»

P. 4



UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR 2026-2030

SONATRACH DÉBLOQUE 45 MILLIARDS DE DOLLARS

Le groupe Sonatrach, pilier
stratégique de l'économie
algérienne, a présenté un ambitieux
plan d'investissement dans le
secteur de l'exploration.
Le géant africain des hydrocarbures
débloque une enveloppe financière
de 45 milliards de dollars consacrée
au développement de cette activité
stratégique pour l'avenir du groupe.

P. 5



saviez-vous

RÉHABILITATION DU VIEUX BÂTI À ALGER LES QUARTIERS CONCERNÉS CONNUS

La wilaya d'Alger a lancé un ambitieux programme de réhabilitation du vieux bâti. Ce projet qui vise à redorer le blason de la capitale se déroule en deux phases, ont indiqué les services de la wilaya mardi dernier dans un communiqué. La première phase concerne les bâtiments situés sur les boulevards et les grandes rues à l'instar des rues Didouche-Mourad, Larbi-Ben-M'hidi, Aslah-Hocine, Zighoud-Youssef et le boulevard Krim-Belkacem, précise la même source. La deuxième phase s'étendra aux quartiers populaires et aux communes avoisinantes

comme le boulevard Mohammed-V, les rues Hassiba-Ben-Bouali, Mohamed-Belouizdad et l'avenue de Tripoli à Hussein Dey. Elle inclut également les bâtiments du secteur sauvegardé de la Casbah, notamment la rue Debbih-Cherif, la rue El Nasr, la rampe Louni-Arezki et la rue Ammar-Ali, ainsi que la rue Ali-Khodja et le boulevard Bougara dans la commune d'El Biar, en plus du centre d'El Harrach. « L'opération se poursuivra progressivement pour toucher toutes les communes », conclut le communiqué.



SAISIE DE 5.501 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES À ALGER

Les services de la Sûreté de wilaya d'Alger ont saisi 5.501 comprimés psychotropes et arrêté deux individus impliqués dans le trafic de ces poisons, a indiqué mardi dernier un communiqué des mêmes services.

"Dans le cadre de la lutte contre les crimes liés au trafic illicite de drogues et de substances psychotropes, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger, représentés par la 2e circonscription de la Police judiciaire de Bab Ezzouar, ont procédé, la semaine écoulée, à l'arrestation de deux individus impliqués dans une affaire de trafic de drogues et de psychotropes, avec la saisie de 5.501 comprimés psychotropes", selon la même source.

Cette opération "a été menée suite à des investigations de terrain intensives ayant permis aux



enquêteurs de découvrir l'activité des deux mis en cause qui s'adonnaient au trafic de drogues et de substances psychotropes et de procéder à leur identification et arrestation, avec la saisie de cette quantité de

poison dissimulée à l'intérieur de leurs domiciles", ajoute le communiqué. Menée sous la surveillance du parquet territorialement compétent, l'opération s'est soldée par la saisie de "5.501 comprimés psychotropes, 99,76 g de kif traité, 22,5 millions de centimes provenant des revenus du trafic, ainsi que six (6) armes blanches prohibées de différents types et dimensions". Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Rouiba, conformément à la procédure pénale, conclut le communiqué.

DIPLOMÉS DES ÉCOLES PARAMÉDICALES PRIVÉES SANS EMPLOI

OUVERTURE D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE POUR LE RECENSEMENT

Le ministère de la Santé a annoncé, mardi dernier dans un communiqué, l'ouverture d'une plateforme numérique pour le recensement des diplômés des écoles paramédicales privées agréées n'ayant pas obtenu d'emploi à la date de cette annonce.

"Dans le cadre de l'organisation des données statistiques relatives aux écoles paramédicales privées agréées par le ministère et de la mise à jour de la base de données, la Direction de la formation annonce l'ouverture d'une plateforme numérique pour recenser les diplômés de ces écoles n'ayant pas obtenu d'emploi à la date du présent communiqué", précise la même source.

Cette opération vise à "établir des statistiques précises sur le nombre de diplômés sans emploi et permettre aux services compétents de préparer des mécanismes d'accompagnement et d'intégration adaptés aux besoins du secteur de la santé". Les concernés peuvent trouver le lien de la plateforme numérique sur le site officiel du ministère de la Santé ou en accédant directement via le lien "formation-privée.sante.gov.dz", conclut le communiqué.



DIX BLESSÉS DANS LE DÉRAPAGE D'UN BUS À TIPAZA

Un accident de la circulation s'est produit mardi dernier dans la wilaya de Tipaza, faisant dix blessés, selon un bilan provisoire de la Protection civile, précisant que « le sinistre est survenu à 8h53 à la suite du dérapage d'un bus de transport de voyageurs, qui a percuté un arbre sur l'axe reliant Tipaza à Blida ».

Selon la même source, l'accident s'est produit au niveau de la commune de Sidi Rached, relevant de la daïra de Tipaza. Alertés, les éléments de la Protection civile sont rapidement intervenus afin de porter secours aux victimes et sécuriser les lieux. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour une prise en charge médicale plus approfondie. Les causes exactes de l'accident n'ont pas encore été déterminées. Toutefois, une enquête sera ouverte par les services compétents afin d'établir les circonstances de ce dérapage et de déterminer les responsabilités éventuelles.

DISTRIBUTION DE PLUS DE 870 LOGEMENTS ET PRÈS DE 9500 AIDES EN 2025 À NAÂMA

La wilaya de Naâma a enregistré, durant l'année 2025, la répartition de plus de 870 logements, en plus d'environ 9.500 aides financières dans différentes formules de logement, indiquant les services de la wilaya.

La même source a précisé que le quota de logements distribués à travers les communes de la wilaya comprend 876 logements publics locatifs (LPL), 5.664 décisions d'attribution d'aides financières destinées à la formule de l'habitat rural, ainsi que 3.822 décisions d'attribution dans le cadre des aides liées aux lotissements sociaux dédiés à l'auto-construction.

Au cours de la même période, des projets ont également été lancés pour la réalisation de plus de 1.500 logements publics locatifs, 5.500 aides à l'auto-

construction dans le cadre du programme des lotissements sociaux, ainsi que 450 aides destinées à l'habitat rural, réparties à travers les différentes communes de la wilaya, selon la même source.

Par ailleurs, plus de 1.700 logements publics locatifs sont actuellement en cours de réalisation, ainsi que plus de 1.800 aides à l'habitat rural et près de 6.800 aides à l'auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux, avec des taux d'avancement des travaux variés d'un programme à un autre, souligne-t-on. Il convient de rappeler que la wilaya de Naâma a enregistré, durant la période allant de 2023 à 2025, de plus de 17.550 logements toutes formules confondues, selon les statistiques de la direction du Logement de la wilaya.

APS

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ALGER 16

N° RC : 16/00-0990467 B 15

Compte bancaire S G A n° 02100017113002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouatane Khadidja

Rédaction

M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

O. M.

Djaffar Chibab
Abir Menasria
Amira Benhizia

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 10 23 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale
de communication, d'Édition
et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 31/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
020 05 13 77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression
d'Alger
SIA (Centre)

PROJET DE LOI SUR LES PARTIS

L'ALGÉRIE PRÉPARE UNE REFONDATION DU PAYSAGE POLITIQUE

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a affirmé, mardi dernier, que le projet de loi organique relatif aux partis politiques constitue un levier structurant pour revitaliser l'engagement partisan et consolider « le processus démocratique ».

Répondant aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale, à l'issue d'une séance plénière consacrée à l'examen de ce texte, le ministre a souligné que les mesures proposées visent à établir « des fondements solides » permettant aux partis d'évoluer dans « un cadre légal clair » et d'assumer pleinement leur rôle constitutionnel dans l'organisation de « la vie politique et la mobilisation des citoyens ».

Il a précisé que ce projet de loi ambitionne également de contribuer à « la formation d'une élite politique » et au renforcement de la confiance dans l'action politique, en insufflant une nouvelle dynamique à l'activité partisane et en consolidant « le processus démocratique ». Le ministre a, à ce titre, réaffirmé l'engagement de son département à examiner l'ensemble des propositions et observations formulées, en concertation avec les



différentes parties prenantes, afin de « parvenir à une loi équitable pour tous ».

Concernant les conditions de création des partis politiques, il a mis en avant la simplification des documents requis, ainsi que la numérisation complète des procédures, grâce à la mise en place d'une plateforme numérique dédiée à la réception et au traitement des demandes, traduisant une volonté de modernisation administrative et de transparence.

S'agissant de l'exigence d'« autorisation préalable », le ministre a expliqué que cette disposition s'inscrit dans le cadre d'un

« principe de vérification préalable » visant à garantir la conformité des formations politiques aux exigences constitutionnelles et légales, notamment en matière de « respect de l'unité nationale et de ses constantes ». Ce mécanisme permet, selon lui, d'éviter la tenue de conférences constitutives pour « des entités susceptibles de se révéler ultérieurement non conformes à la loi ».

Il a, par ailleurs, réaffirmé que « la liberté de réunion et de manifestation pacifique constitue un droit fondamental garanti par la Constitution », précisant que son département œuvre actuellement à

l'élaboration d'un texte spécifique définissant les conditions et modalités d'organisation des réunions publiques et des manifestations pacifiques.

Abordant la question du financement des partis politiques, le ministre a indiqué que celui-ci fera l'objet d'un cadre juridique distinct, précisant que les transactions financières des partis seront soumises aux normes établies par le Groupe d'action financière dans le cadre de « la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ».

Dans ce contexte, il a révélé que le Groupe d'action financière a levé ses réserves concernant l'Algérie, précédemment inscrite sur sa « liste grise », annonçant que le pays « sera retiré de cette liste d'ici la fin du mois de mars ».

À travers cette réforme, les pouvoirs publics entendent poser les bases d'un système partisan plus structuré, plus transparent et davantage en phase avec les exigences constitutionnelles et les standards internationaux. Ce projet de loi s'inscrit ainsi dans une démarche plus large de consolidation institutionnelle, où la modernisation du cadre politique apparaît comme un élément central dans la construction d'une gouvernance plus crédible, plus efficace et tournée vers les défis futurs.

Abir Menasira

NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE

UN LEVIER STRATÉGIQUE POUR L'ÉQUILIBRE RÉGIONAL ET L'EFFICACITÉ DE L'ÉTAT

En présentant, mardi dernier, devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) le texte de loi portant organisation territoriale du pays, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a exposé les fondements d'une réforme structurante visant à renforcer la cohésion nationale et à adapter l'architecture institutionnelle aux nouvelles réalités démographiques, économiques et géostratégiques.

Lors de sa présentation du texte de loi portant organisation territoriale du pays devant les députés de l'APN, M. Sayoud a précisé que ce texte, qui a été voté par les membres du Conseil de la Nation, reflète une « volonté politique claire de consolider l'équilibre régional et d'appuyer le développement durable à travers l'ensemble du territoire national ».

Cette orientation s'inscrit dans une vision globale de modernisation de l'État, fondée sur le renforcement de la présence institutionnelle dans les territoires à fort potentiel de développement, mais historiquement confrontés à des contraintes structurelles liées à leur éloignement géographique ou à leur faible densité administrative.

Dans cette perspective, le ministre a souligné que cette réforme constitue également « une étape institutionnelle importante vers le rapprochement du pouvoir décisionnel et l'instauration d'une administration plus efficace, capable de répondre aux attentes des citoyens et d'améliorer la qualité du service public ». Cette approche traduit une évolution conceptuelle majeure, plaçant la gouvernance territoriale au cœur des politiques publiques, non plus comme un simple instrument administratif, mais comme un levier stratégique de développement économique, social et humain. Le texte s'inscrit dans un processus national progressif de réorganisation du

territoire, « fondé sur des critères objectifs précis et une vision stratégique globale incluant des données démographiques, humaines, économiques et géographiques tenant compte des exigences du développement et de l'efficacité administrative », ajoute le ministre. Cette réforme intervient également dans le cadre des orientations stratégiques impulsées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui a placé l'aménagement équilibré du territoire au rang des priorités nationales. Le texte intervient ainsi dans le cadre de la mise en œuvre des directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a donné des instructions claires pour traiter le dossier du découpage territorial, suivant « une approche équilibrée et responsable, tenant compte des spécificités de chaque territoire ».

Sur le plan opérationnel, la réforme prévoit une phase de transition encadrée, garantissant la continuité de l'action administrative et la stabilité institutionnelle. Dans ce contexte, M. Sayoud a fait observer que le texte de loi prévoit une période transitoire d'une année pour concrétiser cette démarche, s'étendant jusqu'au 31 décembre 2026, précisant que « les autorités des wilayas-mères continuent, pendant cette phase, d'exercer toutes les prérogatives et obligations liées à la gestion des services des nouvelles wilayas jusqu'au parachèvement de leur mise en place ».

Dans cette optique, le ministre a également précisé que « tous les textes de loi relatifs à ce texte ont été préparés, notamment ceux relatifs à la définition des circonscriptions électorales, des noms et sièges des wilayas, en sus de la formation des communes et de leurs limites territoriales ».

Les débats parlementaires ont mis en évidence un large consensus autour des objectifs de cette réforme. Dans leurs interventions, les députés ont salué le

contenu de ce texte, notamment pour ce qui est de la consécration du principe de rapprocher l'administration du citoyen et de renforcer la décentralisation, pour soutenir la gouvernance locale et donner aux autorités locales la possibilité de prendre des décisions plus efficaces et de répondre aux préoccupations de la population.

Au-delà de sa dimension administrative, cette réforme revêt une portée stratégique majeure pour l'économie nationale. La promotion de 11 circonscriptions administratives en wilayas à part entière, couvrant une superficie de 100 000 km² et regroupant plus de 2.5 millions d'habitants, constitue un levier déterminant pour accélérer le développement des territoires concernés.

Ces nouvelles wilayas, structurées autour de 40 daïras et 108 communes, bénéficieront d'une autonomie administrative renforcée, leur permettant de concevoir et de mettre en œuvre des politiques publiques adaptées à leurs spécificités locales.

Cette évolution devrait favoriser l'émergence de nouveaux pôles économiques régionaux, stimuler l'investissement local et améliorer l'accès aux services publics essentiels, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation, des infrastructures et du développement agricole.

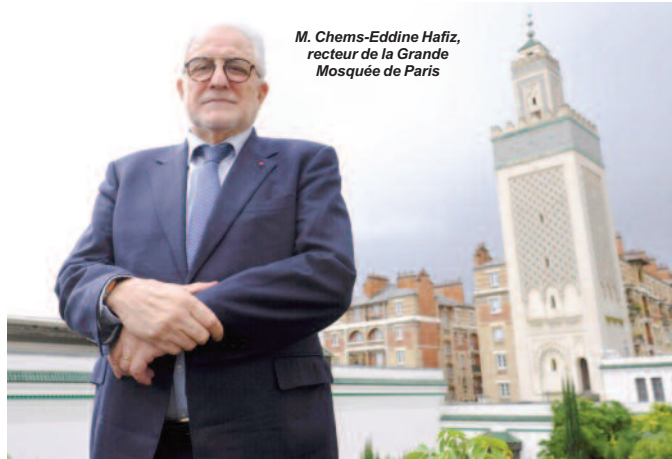
En redessinant la carte administrative nationale, cette réforme marque ainsi une étape décisive dans la transformation structurelle de l'État algérien. Elle traduit une vision prospective fondée sur la territorialisation du développement, la modernisation de la gouvernance et la construction d'un modèle administratif capable de soutenir les ambitions économiques et sociales du pays, tout en garantissant une répartition plus équitable des opportunités et des ressources à l'échelle nationale.

G. S. E.

LE RECTEUR DE LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS TRANCHE : «LE MOIS SACRÉ SE FONDE SUR LA LUNE, PAS SUR LES INSTITUTIONS»

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris, M. Chems-Eddine Hafiz, est revenu samedi dernier sur la polémique survenue en France sur le premier jour du Ramadan. Il a vivement critiqué le Conseil français du culte musulman.

Le Ramadan 2026 en France a été marqué par une controverse rare mais révélatrice sur la fixation du premier jour du mois sacré. La Grande Mosquée de Paris a annoncé le début du jeûne pour le mercredi 18 février, tandis que le Conseil français du culte musulman (CFCM) a choisi la date du 19 février. Cette divergence, suivie par des mosquées comme celles de Strasbourg et de Reims qui se sont alignées sur le CFCM, révèle des fractures profondes au sein des instances représentatives de l'islam en France et met en lumière les enjeux de légitimité et de contrôle du culte musulman dans l'Hexagone. Face à la polémique, le CFCM a détaillé samedi dernier les « raisons réelles » de cette divergence survenue mardi 17 février. L'instance, présidée par le Franco-Marocain Mohammed Moussaoui, accuse la Grande mosquée de Paris d'avoir été influencée par l'Arabie saoudite dans la détermination du premier jour du Ramadan. « Malheureusement, à l'occasion de la réunion de la « nuit du doute », organisée par la Grande Mosquée de Paris le 17 février 2026, avec la participation de MF (Musulmans de France), FFAIACA et Foi et pratique débouchant sur le choix du 18 février pour débiter le jeûne, le CFCM a été surpris, comme de nombreux acteurs du culte musulman, de ce choix lourd de conséquences. Il semblerait par



M. Chems-Eddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris

ailleurs qu'il ait été considérablement influencé par la décision de l'Arabie saoudite », écrit l'organisme fondé sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Le CFCM, accusé de semer la division, se défend en affirmant qu'il « n'a fait qu'appliquer les critères qu'il a toujours affichés dans la plus grande transparence, en assumant son devoir et son rôle d'instance représentative du culte musulman ». L'organisation va jusqu'à remettre en question la décision saoudienne de fixer le mercredi comme premier jour du Ramadan, « avant que quiconque dans le monde ait pu observer la nouvelle lune », selon elle. La réaction du recteur de la Grande Mosquée de Paris, Chems-Eddine Hafiz, a été rapide et ferme. Dans la soirée de samedi, il a publié une mise au point rappelant que le début du mois sacré « n'est pas le fruit d'un « choix » institutionnel ou humain. Pour lui, la détermination du Ramadan repose avant tout sur

l'observation du croissant lunaire, conformément à l'enseignement prophétique : « Jeûnez à sa vision et rompez à sa vision. » Hafiz souligne que « ce ne sont pas les institutions qui établissent le mois sacré, mais le cycle lunaire, selon la méthode qu'elles estiment conforme à leurs références juridiques et théologiques ». Depuis près d'un siècle, la Grande Mosquée de Paris « assure cette annonce pour les grands moments du calendrier cultuel » en France. Hafiz insiste sur le fait que cette responsabilité n'implique pas une représentativité absolue de toutes les sensibilités musulmanes du pays, mais qu'elle confère à l'institution la « légitimité d'annoncer les repères majeurs de la vie religieuse dans un souci de stabilité et d'apaisement ». Le recteur tranche ainsi le débat sur la légitimité entre la Grande Mosquée de Paris et le CFCM : « La question n'est donc pas celle d'une compétition de représentativité, mais celle de la

sérénité des fidèles qui ont majoritairement suivi cette annonce, signe d'une confiance construite dans la durée. » Il ajoute qu'« il n'appartient pas davantage à une instance française de mettre en doute les décisions prises par les autorités religieuses d'autres pays musulmans », répondant ainsi aux critiques du CFCM concernant l'influence supposée de l'Arabie saoudite. M. Hafiz met en garde contre toute interprétation qui remettrait en cause la sincérité ou la rigueur des autorités religieuses étrangères, soulignant qu'« une telle lecture serait théologiquement délicate ». Il rappelle que la Grande Mosquée de Paris « ne s'érige ni en arbitre des autres nations musulmanes ni en concurrente d'autres instances

françaises ». « Sa seule boussole demeure la tranquillité des croyants, l'unité spirituelle et la continuité du culte. Elle continuera d'assumer cette responsabilité dans l'esprit qui a toujours été le sien : celui d'un repère culturel au service de tous, sans exclusive et sans polémique », affirme-t-il. Cette déclaration met en lumière la position de la Grande Mosquée de Paris comme garant de la stabilité et de la sérénité dans la vie religieuse des musulmans de France, dépassant les enjeux de pouvoir institutionnels et affirmant une mission centrée sur le culte et la cohésion des fidèles. Elle rappelle que, malgré les rivalités ou les critiques, l'objectif premier reste l'apaisement et le respect de la tradition dans un contexte contemporain complexe, où les questions de représentativité et de légitimité se mêlent aux influences extérieures et aux attentes d'une communauté diversifiée. **G. S. E.**

BILAN DE L'ANP EN UNE SEMAINE

REDDITION D'UN TERRORISTE ET ARRESTATION DE 5 ÉLÉMENTS DE SOUTIEN AUX GROUPES TERRORISTES

Un terroriste s'est rendu aux autorités militaires d'In Guezzam et 5 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans différentes opérations à travers le territoire national, durant la période du 18 au 24 février en cours, a indiqué hier un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 18 au 24 février 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des unités de l'ANP, le terroriste dénommé H.A alias +Abou Nour El-Houda+ s'est rendu aux autorités militaires d'In

Guezzam en 6ème Région militaire, en sa possession 1 pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, une quantité de munitions et divers effets, alors que d'autres détachements de l'ANP ont arrêté 5 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 49 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 2 quintaux et 89 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 49,7 kilogrammes de cocaïne et 582.961 comprimés psychotropes ont été saisis".

A Tamnasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam, Illizi et Djanet "des détachements de l'ANP ont arrêté 334 individus et saisi 33

véhicules, 150 groupes électrogènes, 102 marteaux-piqueurs, 2 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite".

De même, "21 autres individus ont été appréhendés et 1 fusil mitrailleur, 1 fusil de chasse, 18.147 litres de carburant, 366 quintaux de tabacs et 55 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande ont été saisis et ce, lors d'opérations distinctes", note la même source.

Par ailleurs, les Garde-côtes "ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 254 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 280 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan opérationnel de l'ANP.

APS

UN PLAN DE DÉVELOPPEMENT POUR 2026-2030 SONATRACH DÉBLOQUE 45 MILLIARDS DE DOLLARS

Le groupe Sonatrach, pilier stratégique de l'économie algérienne, a présenté un ambitieux plan d'investissement dans le secteur de l'exploration.

Le géant africain des hydrocarbures débloque une enveloppe financière de 45 milliards de dollars consacrée au développement de cette activité stratégique pour l'avenir du groupe. Ce qui représente un taux de 75% du budget consacré par la Sonatrach à la concrétisation de son plan de développement 2026-2030, qui est de l'ordre de 60 milliards de dollars, traduisant la priorité accordée à ce segment essentiel pour la stabilité énergétique nationale et la compétitivité internationale du groupe.

"Sonatrach accorde une importance capitale à l'activité exploration et production, qui est considérée comme vitale pour toute entreprise pétrolière et gazière. Dans ce sens, une enveloppe importante est consacrée, à moyen terme, pour concrétiser les projets d'investissement de Sonatrach dans ce domaine. Pour cela, l'activité exploration et production représente à elle seule 75% des investissements de développement consentis par Sonatrach pour la période 2026-2030", a souligné M. Daoudi, dans un entretien à l'Algérie Presse Service, à l'occasion de la célébration du double anniversaire de la création de l'UGTA (24 février 1956) et de la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971).

Le plan d'investissement prévoit un programme d'exploration "colossal", couvrant 66 % du domaine minier national des hydrocarbures. Il inclut le forage d'environ 500 puits d'exploration, ainsi qu'un important programme d'acquisition sismique en 3D et 2D, associé à des études de traitement et de retraitement géologique et géophysique. Cette approche vise à cartographier finement les bassins sédimentaires du pays, jugés complexes mais particulièrement riches en potentiel hydrocarboné.

Sur le volet production, l'investissement permettra de forer environ 950 puits de développement et de réaliser près de 6 300 opérations sur les puits existants. "26 % du budget global d'investissement exploration et production est prévue en partenariat", a précisé M. Daoudi, soulignant l'importance des collaborations stratégiques avec des partenaires internationaux pour renforcer l'efficacité et la performance opérationnelle de Sonatrach.

"Cet important plan d'investissement à moyen terme vise à maintenir et à renouveler notre base de réserves d'hydrocarbures, ce qui permettra de répondre favorablement aux besoins du marché national en produits énergétiques, de soutenir les projets structurels majeurs initiés par notre pays et confortera notre part de marché et notre position de partenaire sûr et fiable vis-à-vis de nos clients internationaux", a-t-il ajouté.

L'année 2025 a confirmé le potentiel prospectif du domaine minier national avec 17 nouvelles découvertes

d'hydrocarbures. "Nos bassins sédimentaires, complexes et riches, recèlent un potentiel important. Aussi, le nombre de découvertes enregistrées durant l'exercice 2025 s'élève à 17, concentrées dans des bassins dits matures, démontrant que notre domaine minier demeure largement prospectif", a indiqué le P-dg. Ces résultats illustrent la vitalité du portefeuille d'exploration de Sonatrach et la pertinence de ses choix stratégiques dans les zones à fort potentiel.

LA PÉTROCHIMIE COMME LEVIER DE SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE

Dans la continuité des orientations du président de la République visant à promouvoir la transformation locale des ressources nationales, Sonatrach entend passer d'un modèle dominé par l'amont à un modèle intégré. "Il s'agit, pour Sonatrach, de passer d'un modèle dominé par l'amont vers un modèle intégré, où la pétrochimie devient un levier stratégique de souveraineté industrielle, de diversification économique et de création de valeur locale, tout en consolidant le rôle de l'Algérie comme acteur énergétique majeur à l'échelle régionale et euro-méditerranéenne", a expliqué M. Daoudi.

Les projets menés dans ce segment auront un impact direct sur l'économie nationale, créant des emplois, attirant les investissements directs étrangers (IDE), stimulant les PME locales et favorisant la valorisation des hydrocarbures. Ils visent également à réduire la dépendance aux importations de produits pétrochimiques, tout en soutenant la transformation industrielle et la satisfaction des besoins du marché national. Ce plan d'investissement massif confirme la volonté de l'Algérie de consolider sa souveraineté énergétique, de renforcer la compétitivité de Sonatrach sur les marchés internationaux et de structurer un secteur énergétique intégré, capable de générer valeur, innovation et croissance durable pour l'économie nationale.

DES PROJETS MONDIAUX

Par ailleurs, dans le cadre de sa stratégie de valorisation des hydrocarbures et de transformation industrielle, Sonatrach a lancé un ambitieux programme structurant



dédié au raffinage et à la pétrochimie, visant à réduire les importations et à atteindre l'autosuffisance nationale. Selon le P-dg du groupe, M. Noureddine Daoudi, plusieurs projets de "taille mondiale" sont actuellement en cours de réalisation, confirmant la volonté du groupe de consolider sa position comme acteur énergétique majeur à l'échelle régionale et internationale.

Parmi les projets phares en phase de construction, réalisés par les efforts propres de Sonatrach, figurent le complexe MTBE (Méthyl Tert-Butyl Ether) à Arzew, destiné à produire un additif actuellement importé utilisé dans la formulation de l'essence, le complexe LAB (Linéaire Alkylbenzène) à Skikda, dont le produit alimente l'industrie des détergents et des nettoyants, ainsi que le complexe STEP/PDH PP à Arzew, dédié à la production de polypropylène.

Dans le cadre de partenariats internationaux, Sonatrach collabore avec la compagnie turque Ronesans sur un projet PDH PP actuellement en construction en Turquie et continue d'étudier avec divers partenaires potentiels d'autres projets pétrochimiques liés à la production de plastique et de méthanol.

M. Daoudi a précisé que le projet MTBE, initié en 2022, connaît actuellement "une progression de 86% en février 2026 avec une entrée en production progressive et une mise en service graduelle des unités, projetée à juin 2026". Cette réalisation illustre la capacité de Sonatrach à conduire des projets complexes dans des délais maîtrisés, renforçant ainsi l'indépendance industrielle de l'Algérie.

OUVERTURE DU DOMAINE MINIER

Sur le plan des partenariats internationaux, l'année 2025 a été marquée par la conclusion de huit (8) contrats d'hydrocarbures, dans le cadre de la loi 19-13, avec de grandes compagnies internationales, dont cinq contrats résultant de l'appel à concurrence lancé par Alnaft.

"Sonatrach poursuit présentement ses discussions avec de nombreuses autres compagnies, dont des majors, pour la conclusion de nouveaux contrats d'hydrocarbures, et ce, dans le cadre des différents protocoles d'accord signés en 2024 et 2025", a souligné M. Daoudi.

Alors que l'Algérie célèbre le 55e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, M. Daoudi a rappelé que cette décision historique constitue bien plus qu'une mesure économique : "Un acte fondateur de souveraineté nationale et un tournant stratégique dans la construction de l'Etat algérien moderne, un acte fondateur qui symbolise la reconquête de la souveraineté algérienne sur ses richesses naturelles."

"Au plan symbolique, cette décision a consacré la récupération effective du contrôle des ressources naturelles après l'indépendance en 1962, en affirmant la pleine souveraineté de l'Algérie sur ses richesses énergétiques et a permis de structurer un modèle énergétique national intégré autour de Sonatrach qui est devenu l'un des principaux leviers de financement du développement du pays", a-t-il rappelé.

Aujourd'hui, le groupe adopte une "vision prospective visant un mix énergétique durable d'ici 2030, renforçant le rôle de l'Algérie comme exportateur fiable et résilient", soulignant que cette date incarne également "un nouveau défi, celui de transformer l'héritage de souveraineté en levier de diversification économique, de création de valeur locale et d'innovation technologique". Ces initiatives illustrent la double ambition de Sonatrach : consolider la souveraineté nationale sur les hydrocarbures et utiliser les projets pétrochimiques comme moteur de développement industriel, de création d'emplois et d'innovation, plaçant l'Algérie sur la voie d'une économie énergétiquement souveraine, intégrée et compétitive à l'échelle internationale.

G. Salah Eddine

NATIONALISATION DES HYDROCARBURES UNE ÉTAPE CHARNIÈRE DANS LE PROCESSUS D'ÉDIFICATION DE L'ÉTAT NATIONAL INDÉPENDANT

Le président-directeur général du groupe Sonatrach, Noureddine Daoudi, a déclaré mardi dernier à Oran que la nationalisation des hydrocarbures était une décision souveraine audacieuse et un pas essentiel vers l'édification d'une nation indépendante. Il a mis l'accent sur le fait que cet accomplissement historique a établi de solides fondations pour une industrie énergétique nationale intégrée.

Au cours d'un discours prononcé dans la zone industrielle d'Arzew, à l'occasion de la cérémonie commémorative du double anniversaire de fondation de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et de nationalisation des hydrocarbures, dirigée par le Premier ministre M. Sifi Ghrieb sur les ordres



Nouredine Daoudi, président-directeur général du groupe Sonatrach

du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Daoudi a souligné que la création de l'UGTA le 24 février 1956 a marqué un point tournant crucial dans le combat du peuple algérien pour sa liberté et son indépendance nationale. Il a précisé que la décision de nationaliser les hydrocarbures, adoptée le 24 février 1971, a affirmé

l'indépendance économique et a permis à l'Algérie de jouir d'un contrôle intégral sur ses ressources naturelles. Il a aussi mis en évidence que la nationalisation des hydrocarbures a été le véritable point de départ dans l'établissement d'une industrie pétrolière et gazière nationale intégrée, dont Sonatrach constitue le

pilier central. Il a précisé que le groupe a pris en charge le développement des ressources nationales sur toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière, allant de l'exploration et production au transport et traitement, jusqu'à la raffinerie, pétrochimie, commercialisation et liquéfaction. Il a finalement souligné que la célébration de cet anniversaire au complexe d'Arzew a une signification symbolique forte, car il représente l'un des principaux centres industriels stratégiques démontrant le processus de transformation industrielle adopté par l'Algérie pour exploiter ses ressources naturelles et générer une valeur ajoutée au niveau local.

Une trajectoire qui confirme que la souveraineté conquise en 1971 n'est pas un acquis figé, mais un processus vivant, appelé à se renforcer à travers l'innovation, l'investissement et la consolidation du rôle de l'Algérie comme acteur énergétique incontournable à l'échelle régionale et internationale.

Amira Benhizia

COMMÉMORATION DU DOUBLE ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UGTA ET DE LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES

DIVERSES ACTIVITÉS DANS LES WILAYAS DE L'EST ET L'OUEST DU PAYS

Les wilayas de l'Est et de l'Ouest du pays ont commémoré, mardi, le 70e anniversaire de la création de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et le 55e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures, à travers plusieurs activités organisées. Les villes de l'Ouest ont procédé à la mise en service de projets économiques, la distinction de travailleurs, de retraités et de cadres syndicaux, ainsi que l'organisation de diverses activités mettant en avant les acquis réalisés dans les domaines social et économique. Les cérémonies marquant ce double anniversaire se sont déroulées sous la supervision des autorités de wilaya, en présence de représentants de la famille révolutionnaire et de cadres syndicaux. Elles ont été ponctuées par la levée des couleurs nationales, l'exécution de l'hymne national, le dépôt de gerbes de fleurs devant les stèles commémoratives et la récitation de la Fatiha à la mémoire des martyrs de la glorieuse Guerre de libération. A Oran, capitale de l'Ouest algérien, des cérémonies officielles ont été organisées à cette occasion, avec des interventions soulignant la portée symbolique de ces deux événements dans le processus de consolidation de la souveraineté nationale et de renforcement des acquis sociaux. A Aïn Témouchent, le wali Mabrouk Ouled Abdennebi a procédé à la mise en service d'un projet de raccordement au réseau de gaz naturel au profit de 42 logements dans le village de Khetthou-Benzelatt, commune de Chaâbet Leham. Il a également inspecté le projet de réalisation d'une usine de production de lubrifiants et d'huiles pour véhicules dans la zone industrielle d'Aïn Témouchent, dont l'entrée en exploitation est prévue au cours de l'année en cours, avec la création de 160 emplois directs dans une première phase. A Tlemcen, plusieurs anciens cadres syndicaux de l'UGTA ont été honorés. Un documentaire consacré au martyr Aïssat Idir et à son rôle dans la création de l'Union a été projeté. Le wali, Youcef Bachelaoui, a salué, dans son allocution, les efforts des hautes

autorités du pays pour améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, à travers la révision des grilles salariales et des primes, ainsi que le développement des systèmes de retraite et de sécurité sociale. A Sidi Bel Abbès, des travailleurs de l'entreprise Naftal ont été distingués en reconnaissance de leurs efforts professionnels, lors d'une cérémonie présidée par le wali Kamel Hadji, qui a rappelé la portée historique et socio-économique de ces deux événements. A Saïda, le wali Amoumene Mermouri a inspecté les travaux d'aménagement du siège annexe de l'UGTA au quartier Sabra-et-Chatila, annonçant son inauguration le 1er mai prochain. La wilaya de Mascara a également honoré plusieurs travailleurs, retraités et cadres syndicaux, sous la supervision du wali Fouad Aïssi, qui a mis en exergue le rôle central des travailleurs et des fonctionnaires dans la réalisation du développement durable. A Relizane, le Centre d'emplissage et de distribution de gaz de pétrole liquéfié de la zone industrielle de Sidi Khettab a été mis en service. Une autorisation d'exploitation a également été accordée à une unité de transformation de produits alimentaires (activités d'emballage et de conditionnement), en plus de diverses activités organisées à cette occasion. A Tiaret, les festivités organisées à la bibliothèque principale de lecture publique Moudjahid-Mohamed-El Mili se sont clôturées par la distinction de travailleurs méritants dans plusieurs secteurs, ainsi que de travailleurs admis à la retraite. La wilaya de Naâma a, pour sa part, honoré des travailleurs retraités de différents secteurs et projeté un documentaire sur le parcours militant du martyr Aïssat Idir, la création de l'UGTA et la nationalisation des hydrocarbures. Une exposition organisée à la maison de la culture Ahmed-Chami a mis en lumière les réalisations des secteurs de l'énergie et des mines. A Tissemsilt, les célébrations du double anniversaire de la création de l'UGTA et de la nationalisation des hydrocarbures ont été

marquées par la distinction de plusieurs travailleurs pour leurs contributions au développement du pays. Enfin, dans la wilaya d'El Bayadh, de nombreuses figures du monde du travail et du mouvement syndical ayant laissé leur empreinte dans divers secteurs - santé, éducation, agriculture, emploi et énergie - ont été honorées. Une compétition sportive a également été organisée à l'occasion de cette commémoration et du mois sacré du Ramadhan.

HOMMAGES AUX TRAVAILLEURS RETRAITÉS À L'EST

Par ailleurs, les autorités locales des wilayas de l'Est du pays ont présidé la commémoration par des activités officielles et syndicales et des hommages aux travailleurs retraités. En commémoration de ces événements majeurs qui ont consolidé le processus de l'édification et de la construction et raffermi les fondements de la souveraineté nationale, des cérémonies de lecture de la Fatiha à la mémoire des chouchada, de levée de l'emblème nationale et d'entonnement de l'hymne national ont été organisées. L'occasion a permis d'évoquer les sacrifices immenses des travailleurs algériens pendant les différentes étapes, les défis affrontés par l'Algérie et leur contribution à la poursuite du processus de développement qui consacre la souveraineté de la décision et concrétise le développement économique et social sur tous les plans. Les participants à ces activités ont mis l'accent sur les acquis réalisés sous la haute direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, permettant d'améliorer la situation professionnelle et le pouvoir d'achat de l'ensemble des corps des travailleurs, de fonctionnaires et de retraités à travers la valorisation des grilles de salaires et de l'augmentation des pensions des retraités. Des hommages ont été rendus à l'occasion aux travailleurs et retraités en reconnaissance de leurs efforts consentis avec abnégation et dévouement pour le soutien du développement et de l'économie.

R. E.

CONVENTION DE PARTENARIAT ET DE COOPÉRATION NESDA ET ASICOM VEULENT RENFORCER LES MÉCANISMES DE FINANCEMENT DES MICRO-ENTREPRISES

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) a franchi une nouvelle étape dans sa stratégie de soutien à l'écosystème entrepreneurial national en signant, mardi dernier, un accord de partenariat et de coopération avec la société d'investissement algéro-saoudienne ASICOM.

L'accord a été signé par le directeur général de NESDA, Bilal Achacha, et le directeur général d'ASICOM, Mohamed Salhi, en marge d'une conférence organisée par l'agence sous le thème « Le partenariat au service du développement et de l'élargissement des horizons des micro-entreprises », en présence de responsables et de cadres des deux institutions. Dans son intervention, M. Achacha a souligné que cet accord s'inscrit pleinement dans la vision stratégique de NESDA visant à accompagner les micro-entreprises au-delà de la phase de création, en facilitant leur transition vers des cycles de croissance durable. Il a expliqué que ce partenariat permettra d'offrir aux entreprises bénéficiaires du dispositif NESDA un accès direct aux instruments de financement proposés par ASICOM, leur permettant ainsi de renforcer leur structure financière, d'améliorer leur compétitivité et de s'intégrer plus efficacement dans le tissu économique national. Il a également précisé que la sélection des entreprises concernées reposera sur des



critères rigoureux liés à la nature des projets, à leur potentiel de développement et à leur alignement avec la stratégie d'investissement d'ASICOM. Cette approche vise à garantir une allocation optimale des ressources financières et à maximiser l'impact économique des investissements réalisés. Dans ce contexte, M. Achacha a lancé un appel aux fonds d'investissement et aux institutions financières pour s'impliquer davantage dans le financement des micro-entreprises soutenues par NESDA, soulignant que ces structures représentent un levier essentiel pour la diversification économique, la création de richesses et la création d'emplois durables.

ASICOM CONFIRME SON ENGAGEMENT

De son côté, M. Mohamed Salhi a affirmé que la signature de cet accord reflète l'engagement d'ASICOM à soutenir

l'investissement productif en Algérie et à accompagner les micro-entreprises à fort potentiel. Il a indiqué que ce partenariat permettra de proposer des solutions de financement et d'investissement adaptées, contribuant à la création de valeur ajoutée durable et au renforcement du tissu entrepreneurial national. Il a également souligné que cet accord ouvre à ASICOM de nouvelles perspectives d'investissement, en lui permettant d'identifier et d'accompagner des porteurs de projets prometteurs, notamment ceux souhaitant accélérer leur développement et structurer leur stratégie d'expansion. Selon lui, les micro-entreprises constituent aujourd'hui un pilier fondamental de la diversification économique et jouent un rôle central dans la stimulation de la croissance et de l'innovation. La conférence organisée à cette occasion a constitué un espace d'échange

privilegié entre les différents acteurs impliqués dans le financement et l'accompagnement des entreprises. Les discussions ont porté sur les mécanismes de financement innovants, notamment à travers les fonds d'investissement, ainsi que sur les stratégies permettant de soutenir les entreprises durant leurs phases critiques de croissance. Plusieurs exemples de micro-entreprises ayant réussi à franchir des étapes importantes de développement ont été présentés, illustrant le potentiel de transformation économique que représente un accompagnement financier adapté. Les porteurs de projets

présents ont également partagé leurs préoccupations, en particulier en matière d'accès au financement et de structuration de leurs plans d'expansion. Des éclaircissements ont été apportés concernant les opportunités offertes par les nouveaux instruments d'investissement, ainsi que les moyens d'améliorer leur compétitivité et leur positionnement sur le marché. Ce partenariat entre NESDA et ASICOM s'inscrit dans une dynamique plus large visant à moderniser l'écosystème de financement entrepreneurial en Algérie. Il reflète la volonté des pouvoirs publics et des acteurs financiers de favoriser l'émergence d'un secteur privé dynamique, capable de contribuer activement à la diversification économique et à la réduction de la dépendance aux hydrocarbures.

Amira Benhizia

CRÉATION DE COOPÉRATIVES DE LOCATION DE MATÉRIEL LES OPÉRATEURS AGRICOLES D'EL-MENIAA SALUENT LA DÉCISION DU CHEF DE L'ÉTAT

La décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, annoncée lundi dernier lors du Conseil des ministres, portant sur la mise en place de coopératives de location de matériels agricoles relevant du groupe Agrodif, a été largement saluée par les agriculteurs de la wilaya d'El-Meniaa.

Cette initiative est perçue comme un levier stratégique susceptible d'améliorer les rendements agricoles et d'apporter un soutien déterminant aux exploitants, en particulier dans les régions du Sud. Farouhat Nouredine, propriétaire d'une exploitation agricole à Hassi-Touil, dans la commune de Hassi El-Gara, spécialisée dans la culture des céréales, du fourrage et des fruits, ainsi que dans l'élevage, estime que cette décision contribuera à stimuler la productivité et à alléger les contraintes pesant sur les investisseurs agricoles. Il souligne que les régions du Sud se caractérisent par de vastes étendues agricoles dispersées, ce qui rend l'accès au matériel moderne particulièrement difficile. Il explique que la période des récoltes constitue un «

véritable défi » pour les agriculteurs, en raison du besoin urgent en équipements de récolte, de battage et de transport. Selon lui, la mise à disposition de ce matériel à travers des coopératives organisées permettra d'assurer la récolte dans les délais requis, tout en réduisant les pertes et en améliorant l'efficacité globale des exploitations. Il ajoute que cette décision reflète l'attention accordée par les plus hautes autorités du pays aux préoccupations du monde agricole et leur volonté d'apporter des solutions concrètes. De son côté, l'investisseur agricole Mohamed Nadir, spécialisé dans la production et l'intensification des semences dans la commune de Hassi El-Gara, a également salué cette initiative présidentielle. Il considère que cette décision traduit « une forte volonté d'accompagnement des agriculteurs sur le terrain ». Il a souligné également que ces coopératives permettront aux exploitants d'accéder à des équipements modernes à des coûts abordables, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la production tout en maîtrisant les charges d'exploitation. Pour sa part,

Hicham Bourti, investisseur agricole spécialisé dans les programmes d'intensification des semences, estime que la création de ces coopératives intervient à un moment opportun, notamment à l'approche de la saison des récoltes. Il affirme que la mise en place de services de location de matériel agricole structurés et accessibles aura un impact direct sur l'amélioration des performances agricoles et contribuera au renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Dans ce contexte, l'ensemble des acteurs du secteur s'accorde à souligner que la concrétisation rapide de ces coopératives, dans un cadre juridique et organisationnel efficace, constituera un facteur déterminant dans la modernisation de l'agriculture nationale. Cette mesure devrait également renforcer la compétitivité du secteur, notamment dans les régions du Sud, qui connaissent depuis plusieurs années une expansion significative des surfaces cultivées et jouent un rôle croissant dans la stratégie nationale de sécurité alimentaire.

Abir Menasria

IMPULSER UNE RENAISSANCE CRÉATIVE ET CULTURELLE EN ALGÉRIE

LA FAMILLE ARTISTIQUE SALUT LES ORIENTATIONS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

La scène artistique constantinoise a exprimé, mardi dernier, son adhésion aux orientations annoncées par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée lundi dernier, soulignant qu'elles ouvrent la voie à un véritable renouveau créatif et culturel en Algérie.

Ces directives portent notamment sur le lancement du projet de l'Orchestre philharmonique international d'Alger, la réalisation de grandes salles de spectacles de type Zénith, la dynamisation des grandes institutions culturelles, ainsi que la relance et le renforcement des instituts de musique à travers l'ensemble du territoire national. Dans une déclaration à l'APS, le directeur du complexe culturel Ahmed-Bey (Zénith) de Constantine, Zid Mokram, a estimé que ces orientations traduisent un appui significatif à l'action culturelle au niveau national. Selon lui, elles favorisent un lien direct entre les artistes et leur public et positionnent l'Algérie parmi les pays aptes à accueillir d'importantes manifestations artistiques, tant nationales qu'internationales. Évoquant le projet d'Orchestre philharmonique international, le même responsable a considéré qu'il constituera un levier pour redynamiser la musique symphonique et algérienne dans une approche moderne, en harmonie avec l'héritage civilisationnel du pays. De son côté, la directrice du Musée des arts et expressions culturelles traditionnelles, Palais du hadj Ahmed-Bey, Meriem Guebailia, a affirmé que la création de l'Orchestre philharmonique international et la relance de l'Opéra



d'Alger dépassent la simple dimension artistique. Elle y voit l'expression concrète de la dynamique de renouveau que connaît l'Algérie nouvelle, plaçant la préservation et la valorisation du patrimoine civilisationnel au centre de ses priorités stratégiques. S'agissant du théâtre, Chems Eddine Ghemaout, directeur du Théâtre régional Mohamed-Tahar-Fergani, a salué l'importance de relancer l'activité théâtrale, soulignant son rôle fondamental dans l'animation de la vie culturelle et son impact en tant qu'outil de soft power. Il a indiqué que cette initiative contribuera à consolider la place du théâtre comme espace d'expression artistique et culturelle, tout en favorisant le renouvellement des spectacles et l'adaptation des programmes aux évolutions culturelles et sociales du pays. Il a également estimé que l'appui du président de la République au secteur théâtral insufflé une nouvelle dynamique aux professionnels de la scène, renforce le positionnement du théâtre parmi les



instruments du rayonnement culturel et appelle les institutions à proposer un contenu à la hauteur de la réputation internationale de l'Algérie. Pour sa part, l'artiste Ahmed Benkhelaf s'est montré particulièrement optimiste quant à la relance et au soutien des instituts de musique dans les différentes

communes du pays. Il a souligné que cette mesure représente un fondement essentiel pour la formation d'une génération artistique de haut niveau. Il a en outre relevé que le rapprochement des structures de formation musicale des talents locaux permettra de révéler les potentiels créatifs, d'élever le niveau artistique et d'assurer la transmission du patrimoine musical algérien aux générations montantes, selon des bases académiques solides et des standards artistiques rigoureux. La famille artistique de Constantine a, enfin, exprimé de manière unanime sa disponibilité totale à contribuer à la concrétisation de cette vision ambitieuse, considérant cette étape comme une opportunité historique pour instaurer une renaissance culturelle globale et redonner à l'art la place centrale qu'il mérite au sein de la société.

Cheklat Meriem

AUX COULEURS ANDALOUSE ET CHAÂBI

DJAMEL FODIL A ANIMÉ UNE SOIRÉE MUSICALE À ALGER

Une soirée musicale aux couleurs andalouse et chaâbi a été animée mardi dernier à Alger par l'artiste Djamel Fodil dans une ambiance mêlant authenticité et spiritualité. Organisé à l'auditorium du Palais de la culture Moufidi-Zakaria, dans le cadre de son programme artistique pour le mois de Ramadan 2026, le spectacle a été une occasion conviviale pour dérouler un répertoire adapté au goût du public, notamment durant ce mois sacré. Accompagné par un orchestre de sept instrumentistes, dont deux violonistes, un pianiste et un percussionniste, l'interprète a déroulé un répertoire de textes célébrant la poésie et la culture religieuse algérienne à travers des chants (madih) à la louange du Prophète Mohammed (Qsssl). Rendues dans différentes variations modales notamment neqlab, n'sraf et raml el maya, l'artiste a rendu plusieurs pièces notamment "Nebda lekham", "Tiata fi eddounya", "Rebbi ya

rahman", une pièce qu'il a composée dans le genre sanaâ, variante algéroise de la musique andalouse. Le public, peu nombreux, a été également gratifié d'une sélection de chansonnettes, dont celles de Mahboub Safar Bati (1919-2000), grand maître de la chansonnette chaâbi. Djamel Fodil a baigné très jeune dans la musique, en suivant des cours élémentaires au Conservatoire municipal Boudjemaa-Fergane de Bab El Oued (Alger), avant d'intégrer des associations de musique algérienne où il a perfectionné ses connaissances et techniques d'interprétation. Connu sur la scène algéroise qu'il anime depuis plus de 40 ans, Djamel Fodil est considéré l'un des interprètes du chaâbi qui a toujours œuvré pour la préservation de l'authenticité de cette musique traditionnelle face à la modernité à travers la rigueur technique et la justesse des textes.

APS



LYNA CLASSY GIRL, ACTRICE ET CRÉATRICE DE CONTENU, À **ALGER16** :

«JE VISE LE CINÉMA EN PRIORITÉ, MAIS LA TÉLÉVISION M'INTÉRESSE ÉGALEMENT»

Influenceuse suivie par des milliers d'abonnés, Lyna Classy Girl, de son vrai nom : Lyna Smaini franchit une nouvelle étape dans son parcours en intégrant le monde de la fiction télévisée. Après près de dix ans dans la création de contenu digital, elle fait ses premiers pas à l'écran dans une série «Moulat Dar». Alger16 a échangé avec elle sur plusieurs sujets. Entre défi personnel, envie de renouveau et ambition cinématographique, elle se confie sur cette transition, son rapport aux critiques et ses projets à venir.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR CHEKLAT MERIEM

Alger16 : Vous êtes connue principalement comme créatrice de contenu sur les réseaux sociaux. Comment s'est faite la transition vers le monde de la fiction télévisée ?

La transition s'est faite un peu par coïncidence. La boîte de production Welcome m'a contactée pour me proposer de passer un casting pour un rôle qui, selon eux, me ressemblait beaucoup. J'ai accepté, j'ai passé le casting et j'ai été retenue. Le rôle me correspondait parfaitement, donc tout s'est fait assez naturellement.

Qu'est-ce qui vous a convaincu d'accepter un rôle dans la série «Moulat Dar» ?

Il y a d'abord eu le

soutien de ma famille et de mes amis. Mais c'était aussi un choix personnel : cela fait près de dix ans que je suis dans le monde de l'influence et de la création de contenu. J'étais arrivée à un stade où j'avais envie de changement, de proposer quelque chose de nouveau à ma communauté et de vivre une expérience différente.

Pouvez-vous nous parler de votre personnage ?

Mon personnage s'appelle Sara. Ce qui nous rapproche, c'est sa gentillesse, son amour pour sa famille et pour les chats, ainsi que son fort caractère. En revanche, elle est très attentive à la vie des autres et aime être au centre de l'attention, ce qui me ressemble moins. C'est un personnage complexe, avec plusieurs facettes.

Le passage du digital à l'écran impose-t-il une pression différente, notamment face à un public plus large et plus diversifié ?

Non, je ne ressens pas de pression particulière. J'ai l'habitude de rencontrer des gens, de prendre des photos, de faire face aux critiques. J'ai également participé à des événements à l'étranger, notamment à Dubaï et en Égypte, ce qui m'a permis d'acquérir une certaine expérience. Cela m'a beaucoup facilité cette transition. J'accepte toutes les critiques. En tant qu'influenceuse, tout le monde ne m'aime pas déjà, donc j'y suis habituée. Pour moi, les critiques peuvent renforcer une personne. Si on parle de vous, c'est que vous existez, que vous marquez les esprits. Je préfère cela à l'indifférence.

Comment vous êtes-vous préparée pour ce rôle ? Avez-vous suivi une formation ou bénéficié d'un accompagnement particulier ?

J'ai été accompagnée par Ahmed Zitouni, qui m'a énormément aidée, soutenue et conseillée. Il m'a

appris beaucoup de choses et a toujours été à mes côtés pendant cette expérience. Grâce à lui, j'ai pu évoluer et mieux comprendre les exigences du métier.

Selon vous, les créateurs de contenu ont-ils aujourd'hui une place légitime dans le cinéma algérien ?

Oui, je pense qu'il y a une véritable opportunité. S'il y a du talent et une volonté d'apprendre, pourquoi pas ? Il y a de la place pour tout le monde. Comme dans tous les domaines, si vous avez du talent et que vous travaillez sérieusement, vous pouvez réussir.

Quel message souhaitez-vous transmettre à travers ce rôle, notamment aux jeunes filles qui vous suivent ?

Le message principal est qu'il faut vivre sa propre vie sans se comparer aux autres. Chacun a son moment, son parcours, son rythme. Le bonheur arrive à des périodes différentes pour chacun. Il ne faut pas suivre la vie des autres ni se laisser influencer par les comparaisons.

LE MESSAGE PRINCIPAL EST QU'IL FAUT VIVRE SA PROPRE VIE SANS SE COMPARER AUX AUTRES

Comment conciliez-vous votre activité d'influenceuse avec les exigences d'un tournage ?

Il y a une grande différence entre les deux. En tant qu'influenceuse, on pense beaucoup à l'image. En tant qu'actrice, ce n'est pas la même logique : on incarne un personnage, on sert une histoire. Ce sont deux univers différents, qui demandent chacun une approche spécifique.

Cette expérience marque-t-elle le début d'une carrière dans le cinéma ou la télévision ?

Oui, j'aimerais beaucoup poursuivre dans cette voie. Je vise le cinéma en priorité, mais la télévision m'intéresse également. Le cinéma reste toutefois mon objectif principal.

Ch. M.





www.alger16.dz
Alger16 le quotidien

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

SPORTS
SANTÉ
RÉGIONS
CULTURE
PUBLICITÉ

SCAN ME

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

CHAIK 2022
**QUE LA FÊTE SOIT BELLE,
QUE LA FÊTE COMMENCE !**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LE PRÉSIDENT TEBBOUNE
A INAUGURÉ L'HÔPITAL
SPÉCIALISÉ MÈRE
ET ENFANT DE L'ARMÉE**

**LA VOIE EMPRUNTÉE
PAR NOS HÉROS
VERS LA VICTOIRE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**DE L'AIN À L'ANP
LA FIERTÉ
DE L'ALGÉRIE**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**"CARTABLES OUVERTS, ESPRIT EN ÉVEIL"
C'EST LA RENTRÉE !**

**"PARDONNE-NOUS,
GHAZA"**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**"LA PAIX
PAR LE
RESPECT
MUTUEL"**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**LES ALGÉRIENS ÉTAIENT
AU RENDEZ-VOUS**

ALGER16
LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

**DES RÉPONSES
ATTENDUES
AVANT FIN JUILLET**

**L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE
DÉPASSE LES PRÉVISIONS**

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

Horaires de prières
(Alger et ses environs)

Fajr :	05h57
Dohr :	13h01
Asr :	16h58
Maghreb :	18h39
Icha :	20h05

رمضان كريم
RAMADAN KAREEM

HADITH :

D'après Abou Soureïra (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit : « Celui qui rompt son jeûne durant le Ramadan par oubli n'a pas à rattraper ni à faire de kaffara (l'expiation) ».

RAPPORTÉ PAR AL HAKIM DANS SON MOUSTADRAK ET AUTHENTIFIÉ PAR CHEIKH ALBANI)

L'HISTOIRE D'IBRAHIM, ALAIHI SALAM

3^e PARTIE

Lorsqu'ils amenèrent Ibrahim, ils lui demandèrent : « Ibrahim, est-ce toi qui as brisé ces idoles ? » Il leur répondit : « C'est plutôt la grande idole qui a brisé les petites. Si vous voulez connaître la vérité, interrogez-la, si elle est capable de vous répondre. » Quand les incrédules comprirent que leurs idoles n'étaient que des pierres et qu'elles ne pouvaient se protéger elles-mêmes du mal, et quand ils reconnurent que Ibrahim, Alaihi salam, avait raison, ils devinrent encore plus arrogants. Refusant de reconnaître l'existence d'un seul Allah dans l'univers, ils se mirent en colère et dirent : « Il faut brûler Ibrahim par le feu pour que personne n'ose faire comme lui ! » Alors, le peuple se mit à ramasser du bois pour brûler Ibrahim, Alaihi salam. Même une femme malade disait : « Si les dieux me guérissent, j'irais ramasser du bois pour brûler Ibrahim. » Ils commencèrent à ramasser beaucoup de bois, allumèrent un grand feu et se mirent à réfléchir à la manière de jeter Ibrahim dans les flammes, car ils ne pouvaient s'en approcher et risquaient de se brûler. Satan leur apparut alors et leur montra comment fabriquer une



catapulte. À cette époque, on fabriquait pour la première fois une catapulte. C'était un outil en bois dans lequel on plaçait ce que l'on voulait et que l'on projetait de loin. Les gens

commencèrent à se préparer à jeter Ibrahim, Alaihi salam, dans le feu. Ibrahim dit : « Allah me suffit, et Il est le Meilleur Protecteur. » Ibrahim savait qu'Allah ne l'abandonnerait pas dans cette situation difficile, aussi confia-t-il son sort à son Seigneur, le Très-Haut. Tout sur terre voulait défendre Ibrahim, Alaihi salam, les anges de la pluie voulaient faire tomber la pluie, les anges entre le Ciel et la Terre voulaient venir à son secours et les animaux de la Terre voulaient l'aider. Mais Ibrahim ne chercha de secours et de salut qu'auprès d'Allah. Cependant, par la sagesse d'Allah, le Très-Haut, Il fit en sorte que le feu ne brûle jamais. Ce fut un miracle d'Allah pour Son Prophète Ibrahim, Alaihi salam. Allah ordonna au feu d'être frais et paisible pour Ibrahim. « Frais » signifie froid et « paisible » signifie que sa fraîcheur ne lui ferait aucun mal. Allah est Celui qui conçoit des moyens de protéger Ses serviteurs vertueux et Ses prophètes. Le feu autour de lui devint comme un magnifique jardin verdoyant. Lorsqu'il sortit indemne du feu, son père, Azar, lui dit : « Ô Ibrahim, que ton Allah est excellent ! »

À SUIVRE

Espace CUISINE



Le menu du jour Cornets salés au poulet

Des cornets avec une pâte croustillante renfermant une garniture onctueuse et parfumée, parfaite pour un apéritif ou un repas gourmand. Faciles à préparer, ces bouchées raffinées séduiront petits et grands. Idéales pour varier les plaisirs avec une touche d'élégance et de simplicité.

INGRÉDIENTS

Pâte :

2 verres de farine
1 cuillère à café de levure fraîche
1 cuillère à café de sucre
1/2 cuillère à café de sel
1 cuillère à café de levure chimique
1 cuillère à soupe de beurre
3 cuillères à soupe d'huile
Eau tiède

Farce :

300 g de poulet haché
1 oignon
2 gousses d'ail
Poivre et sel
Huile
Persil
Olives
100 g fromage blanc

PRÉPARATION

Préparer la pâte :

Dans un bol mélanger les ingrédients secs, puis ajouter l'huile et le beurre fondu. Ramasser la pâte avec l'eau tiède ensuite la pétrir pendant 5 mn. La laisser reposer 15 mn. Étaler la pâte sur un plan de travail fariné et découper en lanières puis prendre un moule métallique ayant la forme d'un cornet, enrouler chaque lanière sans laisser d'espace en couvrant

bien le cornet avec la pâte. Déposer les cornets dans une plaque recouverte de papier sulfurisé. Badigeonner avec le mélange jaune d'œuf + 1 c à c de vinaigre et parsemer avec des gaines. Cuire au four à 150° pendant 15 à 20 mn. Laisser refroidir 5 mn puis démouler soigneusement.

Préparer la farce :

Dans une poêle faites revenir l'oignon haché,



l'ail avec l'huile, ajouter le poulet haché, le persil, saler, poivrer et le faire légèrement dorer. Hors du feu ajouter le fromage. Remplir les cornets avec cette préparation, décoration au choix, et l'accompagner d'une bonne salade.

www.alger16.dz
f Alger16 quotidien





JEÛNER SAINEMENT SANS FATIGUE

«MANGEZ ET BUVEZ, JUSQU'À CE QUE L'ON PUISSE DISTINGUER À L'AUBE UN FIL BLANC D'UN FIL NOIR. JEÛNEZ, ENSUITE, JUSQU'À LA NUIT», ENSEIGNE LE CORAN (SOURATE AL-BAQARA, VERSET 187).

Comprendre comment transformer ces 14h30 de jeûne en une véritable cure de régénération.

Le Phénomène de l'Autolyse : Quand le Corps se Répare

Le jeûne prolongé, au-delà de la douzième heure, enclenche un processus fascinant appelé autolyse. En l'absence d'apport extérieur, votre organisme commence à "nettoyer" ses propres tissus en utilisant les cellules endommagées ou vieillissantes comme source d'énergie. C'est un véritable mécanisme anti-inflammatoire qui purifie le système cardiovasculaire. Pour maximiser cet effet en 2026, il est crucial de ne pas surcharger le foie avec des graisses saturées ou des fritures (bourek frit, pâtisseries sirupeuses) lors de l'Iftar, ce qui stopperait net ce processus de nettoyage.

La Bataille de l'Hydratation : Le Rôle des Électrolytes

Avec des températures pouvant atteindre 35°C en Algérie, la simple consommation d'eau pure ne suffit pas toujours. Lorsque vous transpirez, vous perdez du sodium, du potassium et du magnésium. Boire trop d'eau plate d'un coup peut diluer ces minéraux et accentuer la fatigue ou les vertiges.

La solution experte consiste à adopter une hydratation isotonique. En ajoutant une pincée de sel de mer (environ 0,5 g par litre) et un filet de citron à votre eau ou votre tisane, vous permettez aux cellules de mieux retenir l'eau. Le potassium, massivement présent dans les dattes Deglet

Nour, joue ici le rôle de régulateur de la tension artérielle, évitant ainsi les maux de tête post-rupture qui touchent près de la moitié des jeûneurs.

Le Protocole Sommeil : Protéger la Phase REM

Le déficit de sommeil de 1 à 2 heures mentionné par les études de l'INSERM-Algérie impacte directement l'hormone

de votre réservoir pour la journée. La science nutritionnelle insiste sur l'importance des fibres solubles. Des aliments comme l'orge perlé (Talbina) ou le boulgour forment un gel dans l'estomac qui ralentit la digestion. Ce mécanisme assure une libération de glucose très lente dans le sang, évitant le pic d'insuline suivi d'une chute brutale (hypoglycémie) vers 11h du

accrue en 2026.

La recommandation de la HAS est formelle : une mesure de la glycémie capillaire quatre fois par jour est indispensable pour ajuster le traitement. Pour les femmes enceintes et les seniors, le risque majeur reste l'hémococoncentration (sang qui s'épaissit par manque d'eau), d'où l'importance de privilégier

les fruits très aqueux comme la pastèque ou les agrumes du Nord, qui libèrent leur eau progressivement durant la digestion.

La Transition Post-Ramadan : L'Effet Rebond

Le métabolisme ralentit durant le mois sacré pour économiser l'énergie. Passer brutalement à trois repas copieux le jour de l'Aïd provoque souvent des chocs pancréatiques. La phase de transition de 7 jours est donc une période de "réveil" : maintenez 50% des habitudes acquises (fibres, hydratation lente) tout en réintroduisant un petit-déjeuner léger. Selon les études de Harvard, cette progressivité est ce qui permet de transformer les bénéfices éphémères du jeûne en un gain réel de longévité.



de la faim (la ghréline). Moins vous dormez, plus vous aurez faim le lendemain. Pour compenser cela, la sieste de 30 minutes (le "Qaylula") entre 13h et 14h est une recommandation médicale sérieuse : elle permet une récupération nerveuse équivalente à 1h30 de sommeil nocturne. La nuit, privilégiez le magnésium (présent dans les amandes et les bananes du Souhour) pour détendre les muscles et favoriser un endormissement rapide après les prières de Tarawih.

Focus sur le Souhour : La Stratégie des Glucides Complexes

Le repas précédant l'aube est

matin. En ajoutant une source de protéines lentes comme le Labneh ou le fromage frais, vous maintenez un état de satiété chimique qui protège votre masse musculaire. Spécificités pour les Populations Fragiles Pour les personnes souffrant de diabète, la surveillance est



NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ

SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKNOUN
021.91.21.63

CHU BENI MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGÉRIE (RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11/12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70/85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10/17

Pour vos petites annonces: **UN SEUL JOURNAL**

Les petites annonces
sont à **150 DA** seulement

Anniversaires, félicitations...
à **300 DA** seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger

020 10 23 68

BASKETBALL / NBA

SAN ANTONIO S'IMPOSE COMME UN CANDIDAT CRÉDIBLE AU TITRE NBA

Toujours en lice pour terminer la saison régulière avec le meilleur bilan de la NBA, les San Antonio Spurs nourrissent désormais de très sérieuses ambitions. Emmenée par un Victor Wembanyama déjà candidat crédible au titre de MVP, la franchise texane affiche une maturité et une solidité impressionnantes pour un groupe encore jeune et peu expérimenté des joutes de playoffs. La victoire convaincante à Detroit (114-103), neuvième succès consécutif, a agi comme un véritable test grandeur nature. Face à une équipe physique et intense, les Spurs ont répondu présents, démontrant leur capacité à encaisser l'impact, à rester disciplinés et à imposer leur rythme. Même limité à l'adresse, Wembanyama a encore pesé sur tous les aspects du jeu, incarnant cette montée en puissance collective que souligne aussi son entraîneur Mitch Johnson. Statistiquement, San Antonio coche toutes les cases d'un prétendant sérieux : sixième meilleure attaque de la ligue, troisième défense, profondeur d'effectif et équilibre entre jeunesse et vétérans. Selon le célèbre indicateur de

Phil Jackson – 40 victoires avant 20 défaites –, les Spurs sont officiellement entrés dans la catégorie des équipes capables d'aller au bout. Ils font même forte impression dans les confrontations directes face aux autres cadors, notamment Oklahoma City et Detroit. Au-delà de Wembanyama, la progression des jeunes joueurs comme Stephon Castle, Devin Vassell ou Dylan Harper renforce la

majeure : les playoffs. Intensité accrue, rythme plus lent, défenses ciblées... un tout autre défi attend San Antonio. Si l'histoire montre que les plus grands champions ont souvent connu des échecs avant de triompher, réussissant cette saison serait un exploit retentissant. Mais au vu de leur niveau actuel, les Spurs ont clairement le droit de rêver – et leurs adversaires ont de bonnes raisons de les craindre.



crédibilité du projet. Le collectif ne repose pas sur un seul homme, un point souligné par les adversaires eux-mêmes. Reste toutefois l'inconnue

FOOTBALL / FC BARCELONE ENTRE MERCATO SOUS TENSION ET ARBITRAGE CONTESTÉ

Le FC Barcelone se retrouve au cœur de l'actualité, aussi bien sur le terrain qu'en coulisses. Entre rumeurs de mercato, dossiers contractuels complexes et tensions persistantes avec l'arbitrage espagnol, le club catalan avance sur une ligne de crête en cette seconde partie de saison. Du côté de l'Atlético de Madrid, un rumeur a récemment agité la presse espagnole : un possible retour de Julián Álvarez au Barça. Une hypothèse fermement démentie par Mateu Alemany, désormais directeur du football des Colchoneros. L'ancien dirigeant barcelonais a tenu à clarifier la situation : Álvarez est pleinement un joueur de l'Atlético et aucun contact n'a été établi ni avec Barcelone ni avec un autre club. Un message clair, destiné à calmer les spéculations autour de l'attaquant argentin, très convoité sur le marché européen. En parallèle, le dossier Marcus Rashford reste ouvert. Prêté au FC Barcelone, l'international anglais donne satisfaction et le club catalan souhaiterait le conserver au-delà de la saison actuelle. Selon les informations de Fabrizio Romano, un accord contractuel serait envisageable avec le joueur, mais le principal obstacle demeure Manchester United, qui refuse de revoir à la baisse l'option d'achat fixée à 30 millions d'euros. Sur le plan sportif, le Barça doit également composer avec une relation toujours tendue avec l'arbitrage en Liga. Après la défaite contre Girona FC (2-1), le club estime avoir été lésé par une décision de la VAR, le deuxième but adverse n'ayant pas été annulé malgré l'avis ultérieur du Comité technique des arbitres. En réaction, Barcelone a publié un message lourd de sens sur Instagram : « Accepter l'erreur est le premier pas. L'éviter est le prochain. » Malgré ces turbulences, le FC Barcelone reste solide sportivement. Leader de Liga avec deux points d'avance sur le Real Madrid, encore en lice en Ligue des champions et engagé sur plusieurs fronts, le club aborde un sprint final décisif. Entre pression arbitrale, enjeux de mercato et ambitions sportives, les prochaines semaines s'annoncent déterminantes pour les Blaugrana.

FOOTBALL / BARELLA DÉNONCE UN SCANDALE ÉLIMINATION SURPRISE DE L'INTER À CAUSE D'UN PENALTY «INVENTÉ» ACCORDÉ À LIVERPOOL



L'élimination de l'Inter en Ligue des champions a laissé un goût amer à San Siro. Battus par les Norvégiens de Bodø/Glimt lors des barrages, les Nerazzurri ont vu leur parcours européen s'achever prématurément, malgré leur statut de favoris. Une sortie brutale que Nicolò Barella relie directement à une décision arbitrale controversée survenue bien plus tôt dans la compétition. Pour le milieu italien, l'Inter n'aurait jamais dû se retrouver dans cette situation. En cause : un penalty accordé à Liverpool lors de la phase de championnat, en décembre, qui avait privé les Milanais d'un point déterminant. Cette décision, transformée à la dernière minute, avait empêché l'Inter de terminer dans le top 8, synonyme de qualification directe pour les huitièmes de finale et d'évitement des barrages. Au lendemain de

l'élimination face à Bodø/Glimt, Barella n'a pas caché sa frustration. « Nous avons payé très cher ce penalty sifflé à la 90e minute. Sans ce point perdu, nous n'aurions pas eu à jouer ces deux matchs supplémentaires ni à voyager en Norvège », a-t-il regretté, tout en reconnaissant la supériorité de l'adversaire sur l'ensemble de la double confrontation. L'action incriminée reste encore dans les mémoires : un contact léger entre Alessandro Bastoni et Florian Wirtz, d'abord jugé anodin par l'arbitre, avant une intervention du VAR. Après

visionnage, le penalty était accordé, déclenchant une vague de critiques. Pour Barella, ce coup de sifflet a eu un effet domino aux conséquences lourdes : calendrier alourdi, fatigue accumulée et, au final, élimination. Le sentiment d'injustice est partagé en interne. Henrikh Mkhitaryan avait déjà dénoncé une décision incompréhensible, estimant que « si ce genre de contact devient penalty, alors tout l'est ». Même son de cloche chez Fabio Capello, qui a critiqué l'intervention du VAR sur une action qu'il jugeait clairement simulée. Deux mois plus tard, la frustration est intacte à Milan. Pour l'Inter, cette élimination ne serait pas seulement le fruit d'une mauvaise soirée européenne, mais la conséquence directe d'un arbitrage jugé décisif bien avant le coup d'envoi face aux Norvégiens.

PUBLICITE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تندوف

مديرية التقنين والشؤون العامة

القرار رقم : 18/2025... في 18 جاني 2025
التشاور على البنية لمشروع الجاز مركز تجاري ببلدية تندوف .

إن وافي ولاية تندوف

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 سبتمبر 1975 المتعلق بتنظيم المصنوع المعدل والمقسم ،
- بمقتضى الأمر رقم 07/95 المؤرخ في 25 يناير 1995 المتعلق بالمنتجات المعدلة والمقسمة ،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتعلق بتنظيم الإقليم للإبلا، المعدل والمقسم ،
- بمقتضى القانون رقم 19/01 المؤرخ في 12 ديسمبر 2001 المتعلق بتسيير التفتيشات ومراقبتها وإلزامها المعدل والمقسم ،
- بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة المعدل ،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية المعدل والمقسم ،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالبلدية المعدل والمقسم ،
- بمقتضى القانون رقم 11/18 المؤرخ في 02 جويلية 2018 المتعلق بالبلدية المعدل والمقسم ،
- بمقتضى المرسوم رقم 06 المؤرخ في 06 سبتمبر 2023 المتضمن تعيين السيد مصطفى دحو واليا في ولاية تندوف ،
- بمقتضى المرسوم رقم 60/75 المؤرخ في 29 أبريل 1975 المتعلق بالمنتجات المعدلة والمقسمة ،
- بمقتضى المرسوم رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 الذي يحدد أجهزة الإدارة العامة في الولايات ومناطقها، المعدل ،
- بمقتضى المرسوم رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات ومسؤوليات التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية، وقواعد تنظيمها وعملها ،
- بمقتضى المرسوم رقم 198/06 المؤرخ في 31 ماي 2006 الذي يحدد تنظيم المصنوع المعدل والمقسم ،
- بمقتضى المرسوم رقم 144/07 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنتجات المصنوعة لحماية البيئة،
- بمقتضى المرسوم رقم 145/07 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد مجال تطبيق ومحتوى وكيفية المساعدة على دراسة و مواج التلوث . على البيئة المعدل والمقسم ،
- بناء على القرار الوزاري رقم 49 المؤرخ في 20 جاني 2025 المتضمن تعيين المحافظين للقيام بالتحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة على مستوى ولاية تندوف ،
- بسا على موز التلويست طس البيئة،
- بناء على التقرير الوصفي للمشروع،
- بناء على إرسالية مدير البيئة رقم 1013 المؤرخة في 2025/10/30 المتعلقة بفتح تحقيق عصوي لدراسة التلويست على البيئة،

ويقتراح من مدير التقنين والشؤون العامة

بمقتضى

المادة الأولى: يستفتح تحقيق عصوي حول موز التلويست على البيئة لمشروع الجاز مركز تجاري ببلدية تندوف بالمكان المسمى حي الحكمة للانداء ملوك باب الزين

المادة 2: نحن السيد طاب خديجة بمقتضى متصرف رئيسي في مديرية السكن كمحافظ محقق لهذا الغرض صلا بلحكام القرار الوزاري رقم 49 المؤرخ في 20 جاني 2025 .

المادة 3: يجري التحقيق على تراب بلدية تندوف ولعدة لا تتجاوز خمسة عشرة (15) يوما ابتداء من تاريخ تطبيق هذا القرار في مقر الولاية والسليدية وفي مكان موز المشروع وكذلك على طريق السفر في يومين وطنيين على حساب صاحب المشروع .

تاريخ للقرار رقم : 18/2025... في 18 جاني 2025

المادة 4: يفتح بمقر بلدية تندوف بيت مرقم وموز التلويست كل شخص طبيعي أو معنوي من إيداء ملاحظاته وأرائه حول المشروع ، و الأثار المتوقعة على البيئة، إن التصاريح المصنوع عليها تكون فريدة ومضادة مع التعريف بهوية أصحابها .

المادة 5: يكلف المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات و جمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة من إنجاز المشروع على البيئة .

المادة 6: يحرر المحافظ المحقق، عند نهاية مهمته محضرا يحتوي على تفاصيل تحقيقه و المعلومات التكميلية التي جمها حول الموضوع ويرسله إلى السيد والي .

المادة 7: يكلف السيد الكاتب العام للولاية، مدير التقنين والشؤون العامة، مدير البيئة، مدير السكن، رئيس الدائرة، رئيس المجلس الشعبي البلدي بلدية تندوف ، قائد المجموعة الإقليمية للدرك الوطني والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتطبيق ما جاء في محتوى هذا القرار .

المادة 8: ينشر هذا القرار في نشرة القرارات الإدارية للولاية .

LIGUE 1 (21^e JOURNÉE) MC ALGER – JS KABYLIE
CE SOIR À 22 HEURES AU STADE ALI-AMMAR DE DOUÉRA

LE GRAND JOUR **DU CLASSICO !**

Incontestablement, le classico MC Alger – JS Kabylie domine les autres rendez-vous de cette 21^e journée de Ligue 1 Mobilis, au programme ce week-end, même si CS Constantine – CR Belouizdad ne risque pas de manquer de piquant non plus.

Les deux chocs sont prévus aujourd'hui, simultanément, au stade Ali-Ammar de Douéra, pour le premier, et Chahid Hamlaoui de Constantine, pour le second, au même horaire, à 22 heures, la plus agréable des tranches pour une belle soirée de football en ces veillées ramadanesques. Du côté de Douéra, on ne risque en tout cas pas de s'ennuyer avec ce grand classico MC Alger – JS Kabylie. Au-delà de la forme et de la situation de chaque équipe, le duel a toujours eu sa particularité légendaire entre les deux équipes. Et ça ne saurait être autrement cette fois encore. MCA – JSK restera toujours cet éternel classico national qui passionne le football algérien et sur lequel il n'est jamais facile de pronostiquer. Sauf peut-être sur le stade qui, comme à l'accoutumé, tout le monde est certain qu'il débordera. Le rendez-vous de ce soir sera une première au Ali-Ammar stadium. Le MC Alger (1^{er}, 36 points et 4 matchs en moins) fera certainement tout ce qui est en son pouvoir pour renouer avec la victoire, se soigner un peu le moral et tenter de dépasser quelque peu sa désillusion après son élimination en Ligue des champions sur laquelle il a enchaîné avec une défaite à Oran qui n'a fait qu'aggraver sa situation déjà suffisamment contrariée. Mokwena, également contesté depuis la déroute continentale, est particulièrement condamné à vaincre ce soir pour alléger ne serait-ce que petitement la pression autour de lui. Sauf que le coach allemand

de la JSK n'est pas non plus dans une meilleure posture. Tout comme la JSK d'ailleurs qui n'a enchaîné que déception sur déception cette saison. Les Mahious, Messaoudi et autre Boudebouz, qui ont tout raté avec leur double flop en Coupe d'Algérie, puis en Ligue des champions, et une peu honorable actuelle 11^e place en championnat, savent pertinemment que c'est peut-être là l'unique occasion à ne pas rater pour conquérir enfin l'indulgence de leurs supporters qui les boudent depuis maintenant plusieurs semaines. Ils devraient être bien conscients que c'est là le match d'un éventuel rachat. Seule une victoire ce soir, qui les relancerait dans le championnat, fera peut-être à nouveau remplir le stade Hocine-Aït-Ahmed lors de leurs prochaines sorties à domicile. Le MCA aussi n'a pas du tout le droit à l'erreur, surtout pas face à cet adversaire très particulier qu'est la JSK, d'autant plus que le match se joue à Douéra dans son antre. Perdre serait synonyme d'une catastrophe. Le topo est donc clair. D'un côté comme de l'autre, les deux équipes sont plus que condamnées à arracher ce succès salutaire. Ce qui augure une confrontation intense et sans concessions.

CSC – CRB, L'AUTRE DUEL AU SOMMET DE LA SOIRÉE

A Constantine, le duel entre le CSC (2^e, 35 points) et le CRB (8^e, 25 points et 4 matchs en moins) est aussi loin de se présenter aux allures d'une partie juste pour le plaisir. Les Constantinois, qui se produiront devant leurs fans, auront à cœur de confirmer leur belle santé retrouvée. Mais le CRB ne voyage pas sans ambition. Il a également ce semi-échec concédé contre El Bayadh à Alger, la semaine dernière, à dépasser et, partant, tenter de remonter au classement. C'est certain, ça se jouera



aussi serré qu'à Douéra et gare aux vaincus ! Dans les autres matchs de cette 21^e journée étalée sur trois jours, des oppositions sont aussi intéressantes à suivre, demain, à l'image de cette sortie de l'USMA qui reste sur une défaite at home face à la JS Saoura, cette fois en visite chez la lanterne rouge, le MC El Bayadh, ou encore le MC Oran en virée dans la capitale pour défier le Paradou AC. La JS Saoura, elle, reçoit l'ES Ben Aknoun qui voyage plutôt bien. Les trois matchs qui restent, ES Sétif – ES Mostaganem, MB Rouissat – ASO Chlef et ESM Khenchela – O Akbou, sont décalés à samedi.

Djaffar Chilaab

PROGRAMME

● Aujourd'hui à 22h00

CS Constantine – CR Belouizdad
MC Alger – JS Kabylie

● Vendredi 27 février

JS Saoura – ES Ben Aknoun (22h00)
MC El Bayadh – USM Alger (14h30)
Paradou AC – MC Oran (14h30)

● Samedi 28 février

ES Sétif – ES Mostaganem (22h00)
MB Rouissat – ASO Chlef (22h00)
ESM Khenchela – O Akbou (14h30)

LNF/HUIS CLOS ET MULTITUDE D'AMENDES FINANCIÈRES LE MC ORAN LOURDEMENT SANCTIONNÉ

Le MC Oran a écopé de lourdes sanctions suites aux événements ayant émaillé son dernier match comptant pour la 20^e journée, l'ayant opposé le week-end dernier face au Mouloudia d'Alger. La commission de discipline de la Ligue de football professionnelle n'a pas du tout eu la main légère lors du traitement du dossier. C'est le moins que l'on puisse dire face au verdict rendu par l'instance. L'allumage et le « jet de feux d'artifice sur la pelouse sans dommages corporels », retenu comme 5^e infraction contre le club, a induit une sanction d'un match à huis clos en plus d'une amende d'un million de DA, dont le MCO devra s'acquitter. D'autres sanctions financières ont été également prononcées à l'encontre du club oranais, entre autres, une pénalité de 100 000 DA pour intrusion de personnes non autorisées sur le terrain, une amende de 50 000 DA pour mauvaise organisation du match, 40 000 DA pour exagération dans l'obtention d'avertissements, ainsi que 400 000 DA à payer pour les avertissements comptabilisés contre les joueurs Mubarak Omar, Kaddour Oussama Safa, Moulay Abdelaziz Abdelkader et l'entraîneur des gardiens Saoula Karim, pour contestation de décisions de l'arbitre.

DERNIER AVERTISSEMENT POUR MOKWENA (MCA), SUSPENSION DE 4 MATCHS POUR MOUSSAOUI (PAC) ET 2 POUR BOUAT (JSK)

Le MC Alger s'est vu également infligé des sanctions financières d'un total de 440 000 DA, pour exagération dans l'obtention d'avertissements, dont ceux des joueurs Abdellaoui Ayoub, Alexis Guendouz et de l'entraîneur Rulani Mokwena à qui il est reproché, en plus de ses contestations contre les décisions arbitrales, son refus d'assurer la conférence de presse d'après-match. Un dernier avertissement a été signifié à ce dernier « avant sanction aggravée ». En outre, parmi les autres décisions marquantes rendues par la commission de discipline de la Ligue, la suspension de 4 matchs, dont 1 avec sursis plus 200 000 DA de pénalités contre le gardien du Paradou AC, Moussaoui Toufik, suite à son « expulsion pour cumul de deux contestations suivies d'insultes envers l'arbitre », lors du match de son équipe en déplacement chez l'O Akbou, et celle du joueur de la JSK, Bouat Mustapha Rizkallah, qui a écopé de 2 matchs de suspension après son expulsion pour jeu brutal, lors du match contre l'ES Mostaganem.

D. C.

O AKBOU AMAR GUERBI PROMU ENTRAÎNEUR EN CHEF

La direction de l'Olympique Akbou a finalement renoncé au recrutement d'un nouvel entraîneur en chef et a préféré promouvoir à ce poste Amar Guerbi qui assurait jusque-là l'intérim. Pour rappel, le poste était vacant depuis le mois dernier, après le départ consommé de Lotfi Amrouche qui a, entretemps, rejoint l'ES Sétif. Visiblement, la direction de l'OAS s'est avérée satisfaite de l'apport de Guerbi qui a aligné, depuis sa prise en main de l'équipe, deux victoires de suite d'abord face au MCO à Oran, puis contre le Paradou AC à Béjaïa. D'où sa décision de le confirmer comme entraîneur principal jusqu'à la fin de la saison. « La direction de l'Olympique Akbou annonce qu'un accord a été conclu avec Monsieur Amar Guerbi pour assurer les fonctions d'entraîneur



principal de l'équipe première jusqu'à la fin de la saison. Après avoir assuré l'intérim avec sérieux et engagement, il poursuivra sa mission avec la confiance totale de la direction dans l'objectif de continuer à porter haut les ambitions du club », a communiqué la direction du club akbouicien, avant-hier, sur ses réseaux. Voilà une décision qui permettra au concerné de prouver pleinement ses aptitudes sur le terrain et au club de faire désormais l'économie des sanctions financières dont il écopait jusque-là, à chaque match, pour absence d'entraîneur en chef sur le banc. Un banc qui sera étoffé, par ailleurs, par le retour annoncé officiellement de Majdi Mnassria, l'ex-entraîneur des gardiens, qui retrouve désormais son poste.

D. C.

FAF L'AG ORDINAIRE FIXÉE AU 11 AVRIL

La Fédération algérienne de football a annoncé avoir arrêté la date de la tenue de sa prochaine assemblée générale ordinaire. Le conclave est fixé pour samedi 11 avril prochain à Alger. C'est ce qu'a indiqué l'instance fédérale à travers un communiqué officiel, diffusé avant-hier sur ses réseaux. « Conformément aux dispositions des statuts de la Fédération algérienne de football, notamment l'article 32, le président de la FAF porte à la connaissance de l'ensemble des membres statutaires que l'Assemblée générale ordinaire se tiendra le samedi 11 avril 2026 à Alger », mentionne le document. « En application des dispositions de l'article 32.4 des statuts, la convocation officielle, accompagnée de l'ordre du jour, du rapport moral et financier annuel, ainsi que du rapport du commissaire aux comptes, sera adressée à tous les membres au moins dix (10) jours avant la date de tenue de l'Assemblée », souligne encore le communiqué.

D. C.



LIMA - Les 36 candidats à la présidentielle péruvienne d'avril participeront à un débat télévisé inédit organisé sur six jours, à raison de douze candidats par jour répartis en plusieurs groupes, a annoncé mardi dernier l'autorité électorale.

LOS ANGELES (Etats-Unis) - Quatre personnes sont mortes poignardées mardi dernier et leur agresseur présumé a été tué par la police, non loin de Seattle dans le nord-ouest des Etats-Unis, ont indiqué les autorités locales.

ISTANBUL - Un avion de chasse F-16 de l'armée turque s'est écrasé hier matin dans l'ouest de la Turquie, tuant son pilote, a rapporté l'agence de presse officielle Anadolu, citant le ministère de la Défense.

BUCAREST - Le Premier ministre roumain, Ilie Bolojan, a annoncé mardi soir une réduction de 10% des effectifs dans l'administration publique, pour faire des économies budgétaires.

JUIZ DE FORA (Brésil) - Au moins 23 personnes sont mortes et 47 sont portées disparues, tandis que plus de 400 autres ont dû évacuer leurs logements, en raison de fortes pluies dans le sud-est du Brésil, selon les services de secours et les autorités locales.

GENEVE - Cinquante-huit (58) blessés sont encore hospitalisés en Suisse et à l'étranger après l'incendie qui a fait 41 morts et 115 blessés la nuit du Nouvel An dans la station de ski suisse de Crans-Montana, a rapporté mardi l'agence ATS-Keystone.

RÉUNION DU GOUVERNEMENT RÉFORMES ÉDUCATIVES, HADJ 2026 ET GRANDS PROJETS AU MENU

Hier à Alger, le premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé une réunion du gouvernement, au cours de laquelle plusieurs dossiers majeurs ont été examinés, reflétant une volonté manifeste d'optimiser les secteurs clés de l'éducation, de la formation, de la logistique religieuse et des infrastructures portuaires, a indiqué un communiqué. Parmi les points saillants de cette rencontre figurent la réforme de l'enseignement privé, les préparatifs pour la campagne du hadj 1447 H/2026, la feuille de route de la formation et de l'enseignement professionnels pour 2026-2028, ainsi que le suivi du projet d'extension du port d'Annaba.

RÉFORMES DES ÉTABLISSEMENTS ÉDUCATIFS

Le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif destiné à encadrer l'agrément, le fonctionnement et le contrôle des établissements d'éducation et d'enseignement privés. Cette initiative s'inscrit dans un objectif clair : corriger les dysfonctionnements et pallier les lacunes constatées sur le terrain.

Selon le projet, l'agrément des écoles privées sera désormais subordonné au respect strict de la cartographie scolaire, garantissant une répartition cohérente et équilibrée des structures éducatives sur le territoire national. Les établissements devront également dispenser un enseignement conforme aux programmes et manuels nationaux, tout en respectant les constantes culturelles et nationales. Ce nouveau cadre réglementaire inclut un cahier des charges détaillé, définissant les obligations administratives, techniques et pédagogiques, afin de garantir la qualité et la conformité des services éducatifs privés.

Les experts gouvernementaux insistent sur le fait que ce renforcement du contrôle vise à assurer l'excellence pédagogique et à protéger les intérêts des élèves et de leurs familles, tout en stimulant une concurrence saine entre les établissements privés. La réforme devrait également favoriser la transparence et l'harmonisation des pratiques éducatives, contribuant ainsi à un système plus fiable et plus équitable.

FEUILLE DE ROUTE POUR LE SECTEUR DE LA FORMATION

Par ailleurs, dans une perspective de modernisation et d'adaptation aux besoins du marché de l'emploi, le gouvernement a validé la feuille de route 2026-2028 du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels. Ce plan stratégique vise à transformer le secteur en un véritable levier de développement économique, en révisant le système pédagogique, en améliorant la qualité des formations et en diversifiant l'offre.



L'accent est mis sur l'employabilité des diplômés, avec des programmes plus orientés vers les compétences recherchées par les entreprises et les industries locales. Cette réforme devrait permettre de réduire le décalage entre le monde académique et le marché de l'emploi, favorisant ainsi la création d'une main-d'œuvre compétente et adaptable, capable de répondre aux défis économiques actuels et futurs.

HADJ 1447 H/2026

Le gouvernement a également reçu une communication détaillée sur les préparatifs de la campagne du Hadj 1447 H/2026, mettant en avant une approche intégrée et modernisée pour simplifier le pèlerinage pour les hadjis algériens. L'exposé a porté sur l'ensemble des étapes organisationnelles, de la réservation des hébergements et la restauration à la gestion des transports et des bagages, sans oublier la surveillance médicale, élément crucial pour la sécurité des pèlerins.

Un aspect novateur de cette organisation est la numérisation du processus, grâce au Portail

algérien du hadj, qui permet le suivi en temps réel et l'utilisation du paiement électronique des frais de pèlerinage.

Cette digitalisation vise à réduire la bureaucratie, sécuriser les transactions et améliorer l'expérience des pèlerins. Le gouvernement a insisté sur l'importance de la coordination continue entre les différents secteurs, institutions et organismes, afin de présenter une image honorable et moderne du pays sur la scène internationale.

INFRASTRUCTURES ET GRANDS PROJETS

Enfin, le gouvernement s'est enquis de l'état d'avancement du projet d'extension du port d'Annaba, un volet stratégique dans le cadre du méga projet de phosphate intégré. Cette extension vise à renforcer les capacités portuaires et logistiques du pays, facilitant le commerce extérieur, l'exportation de produits stratégiques et la croissance économique régionale.

Les autorités ont insisté sur le respect des délais et sur la qualité des travaux, soulignant l'importance de ce projet.

À travers ces différentes initiatives, le gouvernement montre sa volonté de combiner modernisation administrative, innovation numérique et renforcement des infrastructures.

Cette approche intégrée illustre une stratégie globale, où l'amélioration des services publics, la protection du patrimoine religieux et culturel et le développement économique convergent pour construire une Algérie moderne, résiliente et compétitive.

G. Salah Eddine

MOHAMED LAMINE LEBBOU PREND SES FONCTIONS DE GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE

Nommé au poste lundi dernier par le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Mohamed Lamine Lebbou, a prit officiellement ses fonctions de gouverneur de la Banque d'Algérie hier.

La cérémonie d'installation a été présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrieb en présence du ministre des Finances, Abdelkrim Bouzred, de l'ancien gouverneur par intérim de la Banque d'Algérie, Mouatasssem Boudiaf de directeurs d'institutions financières et de plusieurs hauts cadres, ont indiqué les services du Premier ministère dans un communiqué.

« À cette occasion, le Premier ministre a félicité le nouveau gouverneur pour la confiance qui lui a été accordée, lui souhaitant succès et réussite dans l'exercice de ses fonctions, notamment dans le cadre de la dynamique que connaît l'économie nationale grâce aux projets économiques lancés par le Président de la République », rapporte la même source. Des projets qui imposent de relever d'importants défis nécessitant le renforcement de la stabilité financière et la consolidation des bases de la bonne gouvernance et de la transparence, a noté encore Sifi Ghrieb qui a souligné la nécessité de travailler « en coordination constante avec les différents acteurs afin de créer une nouvelle dynamique dans le secteur bancaire et d'accompagner les projets économiques ».

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET STABILITÉ L'AFRIQUE RENFORCE SA COORDINATION STRATÉGIQUE

La sécurité alimentaire s'impose de plus en plus comme un facteur déterminant de la stabilité politique et sociale en Afrique. Dans ce contexte, une réunion consultative du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, présidée par la République arabe d'Égypte, s'est tenue mardi dernier, réunissant les États membres de l'organisation continentale, ainsi que des représentants d'agences onusiennes basées à Rome, notamment l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole. Cette rencontre stratégique s'inscrit dans un contexte marqué par l'intensification des pressions sur les systèmes alimentaires africains. Au cours de cette réunion, les États

membres ont mis l'accent sur les défis croissants auxquels l'Afrique est confrontée et qui ont un impact direct sur la sécurité alimentaire, y compris les conflits armés, le changement climatique, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que l'instabilité géopolitique. Face à ces enjeux multidimensionnels, les discussions ont mis en évidence la nécessité d'une réponse coordonnée et durable. La réunion a été également l'occasion d'explorer les moyens de renforcer la coordination et la coopération entre les agences des Nations unies et l'UA afin de contribuer à la consolidation de la résilience des systèmes de production alimentaire, d'intégrer les indicateurs de la sécurité alimentaire dans les mécanismes d'alerte précoce et la diplomatie préventive,

de soutenir les sociétés touchées par les conflits et la sécheresse, de promouvoir l'agriculture durable et résiliente face au changement du climat et de protéger les catégories vulnérables contre l'impact de la hausse des prix. Dans ce contexte, l'ambassadeur d'Algérie et son représentant permanent auprès de l'Union africaine, Mohamed Khaled, a souligné, dans une allocution, que la sécurité alimentaire constitue un pilier fondamental pour l'instauration de la stabilité et de la paix dans le continent africain, saluant les efforts déployés par les autorités algériennes pour garantir la sécurité alimentaire nationale, tout en insistant sur la nécessité de renforcer la souveraineté africaine et de soutenir une agriculture durable et résiliente au climat. Le diplomate algérien a également mis l'accent sur la priorité

accordée au renforcement de la coopération entre l'UA et les agences des Nations unies basées à Rome, à travers l'organisation de réunions consultatives semestrielles et l'élaboration d'un plan d'action visant à consolider la coopération institutionnelle pour l'édification de systèmes alimentaires inclusifs et résilients, au service de la paix et de la sécurité dans le continent. Cette réunion consultative a été sanctionnée par une série de recommandations qui seront incluses dans le communiqué que le Conseil publiera à ce sujet. Elle confirme la montée en puissance de la sécurité alimentaire comme levier stratégique majeur, non seulement pour garantir la stabilité sociale, mais aussi pour renforcer la souveraineté et l'autonomie du continent africain face aux mutations globales.

G. S. E.